FICHE TECHNIQUE - Manifestation

À remettre en mairie au plus tard un mois avant la manifestation (pour information le délai de réponse de la CCPLCL est de 2 mois)

	ORGANISATEUR
Association	
Référent matériel	
N° téléphone	
Mail	
Manifestation	
Lieu de la manifestation	
Date	
Référent sécurité	

Matériel	Quantité réelles souhaitée	Cadre réservé à l'administration		
		Mairie Guis	Réponse commune ext.	Réponse CCPLCL
Tables (pour 8 personnes)				
Bancs (pour 4 personnes)				
Barrières police				
Grilles d'exposition				
Percolateurs				
Stands 3x3				
Tente de réception 40 m²				
Podium fixe entre 2 et 49 m²				
Toit podium				
Présentoirs				
Sono portative				
Plateaux				
Friteuse				
Podium roulant				

Pour toutes les fêtes avec musique, une déclaration à la **SACEM** est obligatoire - Contact : tél 02.90.92.20.80

Pour les **buvettes**, une demande de débit de boisson doit être faite en mairie et doit être fermée au plus tard à 1h.

Pour du **matériel non disponible en mairie de Guissény**, l'association doit prendre contact auprès des mairies alentours, et le signaler en mairie de Guissény, qui se chargera d'officialiser la demande par courrier auprès des mairies concernées.

Date : **Signature association :** **Signature mairie :**